

# Élections départementales Canton de Plaintel 20 et 27 juin 2021

Le Bodéo • Hénon • Moncontour • Plaintel • Plémy Plœuc-L'Hermitage • Quessoy Saint-Carreuc • Trédaniel

(de gauche à droite)

Delphine Martin, 47 ans
Candidate titulaire
Dirigeante d'entreprise
dans le bâtiment
Conseillère départementale sortante
Conseillère municipale de Quessoy

Thibaut Guignard, 40 ans
Candidat titulaire
Aviculteur
Conseiller départemental sortant
Maire de Plœuc-l'Hermitage
Vice-président de Saint-Brieuc
Armor Agglomération

Elisabeth Demoy, 65 ans Candidate remplaçante Adjointe au Maire de Plaintel de 1989 à 2020 Retraitée de la Mutualité Sociale Agricole Christophe Robin, 48 ans Candidat remplaçant Agriculteur Maire de Trédaniel Conseiller délégué de Lamballe Terre et Mer chargé de la voirie

#### Madame, Monsieur.

Les 20 et 27 juin prochain auront lieu les élections départementales. Vous allez ainsi choisir vos Conseillers Départementaux pour les six prochaines années. Ceux-ci sont élus en binôme - un homme et une femme - qui siègent ensemble et représentent le canton. Ils sont chacun épaulé par un remplaçant.

Après 6 ans au service du canton de Plaintel et de ses neuf communes, nous nous présentons, à nouveau, à vos suffrages pour poursuivre notre action. Durant le mandat qui vient de s'écouler, nous nous sommes attachés à être des Conseillers départementaux, **présents sur le terrain**, à **l'écoute des habitants** et **au travail** pour défendre les intérêts de notre territoire.

Nous nous sommes particulièrement investis pour l'entretien du réseau routier départemental, pour défendre nos collèges, moderniser nos EHPAD, équiper nos Centres d'Incendie et de Secours... Nous l'avons fait en vous écoutant et en vous concertant, car, selon nous, les élus doivent agir en concertation avec la population et ne pas décider seuls.

Nous pensons que l'expérience d'un premier mandat nous sera utile pour les six années à venir. Au sortir d'une crise sanitaire inédite, vos élus devront être au travail dès le premier jour avec la connaissance des dossiers et des circuits de décision.

Le Conseil départemental est la collectivité en charge des solidarités. Son action est donc particulièrement importante auprès des plus fragiles en période de crise. Nous devons être présents, mobilisés et solidaires.

Pour notre canton, choisissez une quadrette composée d'élus d'**expérience**, représentant la **diversité de nos communes, proche de vous** et qui défend les dossiers et les projets avec **efficacité**. Nous sommes des élus indépendants dont vous connaissez l'esprit d'ouverture.

Nous comptons sur vous le 20 juin. Vous pourrez compter sur nous pendant 6 ans !

**Delphine Martin & Thibaut Guignard** Elisabeth Demoy & Christophe Robin

# Engagements tenus, engagements renouvelés!

En 2015, nous avons pris des engagements que nous avons tenus et que nous renouvelons :

- Être des élus de terrain proche et à l'écoute
- Défendre les intérêts de notre canton et soutenir les projets individuels et collectifs
- Vous recevoir, sur rendez-vous ou en permanence
- Rendre compte régulièrement de notre action et, notamment, à mi-mandat

**Vous pouvez encore donner procuration:** 

- En ligne: https://www.maprocuration.gouv.fr/
- A la gendarmerie ou au tribunal muni d'un justificatif d'identité

#### NB:

En raison du contexte sanitaire, chaque électeur peut détenir deux procurations.

Il n'y a plus besoin de justifier d'un motif pour donner procuration.

Les deux personnes doivent voter dans la même commune, mais pas nécessairement dans le même bureau de vote.

Vous recherchez quelqu'un à qui confier votre procuration ? Contactez-nous!

## **Nous contacter:**

Téléphone: 06 88 91 81 97 - Courriel: cantondeplaintel 2021@gmail.com

Facebook: @cantondeplaintel2021

# Fiers de notre bilan

Pendant six ans, nous avons défendu les intérêts et les projets de notre canton. Quelques exemples parmi ce que nous avons obtenu :

#### Aides aux communes

2 319 000 € mobilisés au titre du Contrat départemental de Territoire et 350 000 € du Plan de départemental pour financer les investissements des communes. Un moyen de continuer à moderniser nos équipements (écoles, maisons des associations, logements communaux, espace public...) et de soutenir l'économie locale.

## Collèges

A Plœuc-l'Hermitage, l'ancien foyer des élèves a été déconstruit pour laisser place à une nouvelle entrée avec espace couvert qui permettra d'abriter les élèves en cas de pluie et de sécuriser l'entrée du public (150 000 €).

A Moncontour, des travaux importants dans les salles de cours ont été réalisés, une nouvelle salle de sciences a été créée et plusieurs salles ont été refaites à neuf (156 000 €).

Les deux collèges ont bénéficié d'équipement numérique performant grâce aux financements de l'Etat et du Département.

#### Centres d'Incendie et de Secours

Notre canton est riche de 5 Centres d'Incendie et de Secours. Mais, jusqu'en 2015, les centres de Hénon et Moncontour n'étaient pas équipés d'un VSAV (Véhicule de Secours et d'Assistance à Victimes) alors que cela représente 80% des interventions! Nous avons réclamé et obtenu, non sans mal et avec le soutien des élus municipaux, une ambulance pour chacun des centres.

De plus, le centre de Plémy a bénéficié d'une extension pour un montant de 230 000€.

### Routes départementales

Un nouveau giratoire à l'Espérance (315 000€) et des aménagements de sécurisation de la RD765 entre Quessoy et Moncontour, la rénovation de l'échangeur de Malakoff à Plaintel (515 000€), le lancement des études pour le giratoire de l'Epine à Trédaniel, plus de 4 millions d'€ pour l'entretien courant de la voirie en six ans.

#### **Solidarités**

68 000 € pour l'extension et la mise aux normes de l'EHPAD de Hénon,

250 000€ pour la création de cinq chambres supplémentaires à l'EHPAD de Plœuc-l'Hermitage,

1 million d'€ pour la nouvelle résidence du Foyer de Vie de Moncontour,

Un nouveau bâtiment d'un montant de 2 millions d'€ à l'EPSMS Les Mauriers de Plaintel.

# Sports, culture et vie associative

En six ans, ce sont plus de 600 000€ qui ont été versés aux collectivités et aux associations pour animer le territoire. Le Conseil départemental soutient ainsi les grands événements, le sport, la culture, l'enseignement musical ...

# Continuer ensemble pour :

#### Défendre notre territoire rural

Le canton de Plaintel est un canton rural idéalement situé dans le triangle Saint-Brieuc / Loudéac / Lamballe. Il mérite d'être défendu par des élus engagés. Nous devons continuer de soutenir l'économie et l'agriculture, défendre les services publics (Centres d'Incendie et de Secours, Gendarmerie ...), protéger notre environnement naturel.

#### Améliorer la prise en charge de nos séniors

C'est une des missions premières du Conseil départemental. Après un effort important en termes d'aides à l'investissement lors du précédent mandat, il nous faut réfléchir à la prise en charge de nos aînés, en établissement ou à domicile, au regard de la crise sanitaire que nous avons traversée. Le maintien du lien social doit être notre priorité.

#### Garder les jeunes dans nos communes

L'avenir d'un territoire est assuré par les jeunes. Nous devons donc leur donner envie de rester, ou de revenir après leurs études. Cela commence par une politique jeunesse forte : enseignement, culture, sport et pour répondre aux besoins des jeunes actifs : espace de télétravail, haut-débit, service enfance-jeunesse ...

#### Améliorer le réseau routier

Un effort important a été fait pour leur entretien ces six dernières années. Bien sûr il reste toujours à faire! C'est pourquoi, nous défendrons la rénovation des routes, en enrobé, la poursuite de la sécurisation de la RD entre Quessoy et Moncontour, la réalisation d'un giratoire à l'Epine en Trédaniel, une réflexion sur l'aménagement de la RD700 entre Plaintel et l'Hermitage-Lorge...

# Moderniser nos collèges

Nos deux collèges accueillent près de 800 élèves. Nous défendrons toujours la nécessaire modernisation des collèges. A Moncontour, les effectifs ont pu diminuer avec l'ouverture du collège d'Hillion qui accueille une partie des élèves de Quessoy. Nous nous mobiliserons pour que le collège François Lorant soit dans le prochain Plan Pluriannuel d'Investissement dans les Collèges (PPIC) pour la construction d'un nouveau collège en remplacement de l'actuel.

#### Accueillir de nouveaux médecins

C'est une inquiétude légitime, dans beaucoup de communes. Le Conseil départemental a lancé un dispositif d'incitation à l'installation des médecins. La démarche doit être collective avec les communes et les intercommunalités pour attirer des médecins en Côtes d'Armor. Cela doit être une priorité pour le Département qui a en charge les solidarités.

